

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 129 (1984)
Heft: 1

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift No 12, décembre 1983

C'est un numéro spécial que nous avons sous les yeux, marquant le cent cinquantième anniversaire de la revue militaire suisse alémanique. La couverture reproduit le graphisme d'alors et l'éditorial du divisionnaire Seethaler s'étale sur une page dont l'en-tête est celui du numéro 1 du 1^{er} décembre 1833.

Le rédacteur en chef remarque qu'en cent cinquante ans, l'éventail d'intérêt des lecteurs (et donc celui des sujets traités) s'est considérablement élargi. S'il s'agissait, au départ, de combler principalement les lacunes d'une littérature réglementaire qui ne connaissait pas le volume actuel, les auteurs ont, depuis lors, traité de questions stratégiques ou de politique militaire que l'on ne voyait pratiquement pas évoquées au début du XIX^e siècle. Cela tient non seulement à l'intérêt du lecteur, mais aussi au fait qu'aujourd'hui, ces sujets sont peu et souvent encore mal traités par une presse quotidienne qui manque de spécialistes compétents. «Il n'y a dans notre pays que peu de journalistes militaires, dit le divisionnaire Seethaler. Cela peut paraître étonnant. Les former et les faire progresser serait une belle tâche pour le Service d'information à la troupe et la Société suisse des officiers.»

Sur ce dernier point, on pourra répondre que l'auteur de cette chronique a entrepris récemment un sondage parmi des gens de presse romands (que penseriez-vous d'un séminaire de formation pour futurs «journalistes militaires» qu'organiserait la RMS?) qui a montré qu'une telle idée n'éveillait, en dépit de toutes les facilités pratiques offertes, aucun intérêt. Tout se passe comme si – et c'est probablement l'explication – la presse tenait à son ignorance, paravent bien commode pour excuser les erreurs, ignorance qui montre bien (?) que la volonté de paix (?) animant les collaborateurs des media passe d'abord par la négligence de tout ce qui, de près ou de loin, touche à l'armée ou même à tout ce qui porte un uniforme.

Dans un bref article introductif, le chef de l'instruction insiste sur la nécessité de promouvoir l'aptitude à la guerre comme critère fondamental du succès de l'instruction.

Puis, le capitaine EMG H. U. Solethaler s'efforce de définir à partir de quel niveau un soldat peut être considéré comme apte à la guerre et donc comment et à quoi il faut le former. C'est, en apparence, très simple: le soldat doit pouvoir combattre, survivre et «tenir le coup». Là-dessus, dirait Sacha Guitry, nous voilà bien d'accord. Reste que la multiplicité des petites (ou moins petites) instructions *in-dis-pen-sa-bles* et pour lesquelles ne se conçoit qu'un enseignement en salle de théorie va à l'encontre de la simplicité, de la rusticité et de l'épreuve psychophysique si souvent réclamées.

Sous le titre «Peur et commandement», nous avons relevé l'article du colonel Guggenbühl, psychiatre, qui montre les effets de la peur, notamment la prépondérance du «moi», qui rendent aléatoire l'exercice du commandement.

A noter aussi la description d'un exercice d'endurance des écoles d'officiers de Zurich par le major Werner Hunn et la présentation par le colonel Andreas Schweizer de l'instruction des Rangers américains au XVIII^e siècle.

Sous la forme d'un encart, l'ASMZ comprend enfin une argumentation contre l'initiative populaire «pour un authentique service civil basé sur la preuve par l'acte». Une brève introduction historique précède l'exposé des principaux arguments et contre-arguments.

**Protection civile N° 11-12,
décembre 1983**

A l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la SSO, la revue publie une interview du major Glarner, chef de l'information du comité central. Un amical clin d'œil à la Société suisse des officiers. Les problèmes d'instruction demeurent au centre des préoccupations de la protection civile. C'est cette fois-ci sur les réalisations zougoises qu'un coup de projecteur est donné.

La nouvelle rédaction du périodique entend donner davantage de place aux réactions, critiques et suggestions des lecteurs. On découvre, à travers les lignes d'un responsable appenzellois, que la prescription d'une tenue bien définie pour un service donné de la PC fait problème parmi les gens qui n'ont jamais fait de service militaire. Comme quoi, à force d'avoir fait passer tous les porteurs d'uniforme pour des abrutis ou des assoiffés de sang, on en arrive à ce que de «braves volontaires» prétendent faire du sauvetage dans des décombres brûlants en sabots de bois. Affligeant. Il est vrai que c'est assez tard, lorsque ses effectifs devinrent importants, que la protection civile s'aperçut que la discipline (et la discipline militaire ne diffère pas, sur le fond, de la discipline nécessaire au bon fonctionnement de n'importe quelle organisation ou entreprise civile) était indispensable...

**Stratégie, N° 20,
4^e trimestre 1983**

Publiée par la Fondation pour les études de défense nationale dont le siège est à l'Hôtel des Invalides, la revue nous est adressée par le général Maurice Faivre qui y publie une étude intitulée «Des milices cantonales à la défense totale de la Suisse». Après un survol historique montrant à quel point, phénomène unique, la constitution de la Suisse est liée au développement de ses milices, l'auteur résume de façon aussi exacte que claire le fonctionnement actuel de notre appareil de défense. S'il reconnaît volontiers la valeur dissuasive de notre défense générale dans le cas d'un conflit limité à l'usage des armes classiques, il lui semble néanmoins qu'il manque à l'édifice sa composante nucléaire. Ce qui ne saurait étonner puisque la France articule tout son concept de défense autour de cette dissuasion-là.

L'étude est complétée par un certain nombre de tableaux montrant les prestations de service exigées du soldat et des

cadres aux différents niveaux. Ainsi que par une abondante bibliographie où la RMS figure en bonne place.

**Revue Historique
des Armées N° 3/1983**

Le dossier central de cette livraison se rapporte à la puissance militaire de la France avant la Deuxième Guerre mondiale et à son image. Aux niveaux les plus élevés de la hiérarchie, l'estimation de la puissance militaire française se présente sous la forme d'une analyse successive des forces des adversaires et de celles de la France. Ce qui conduit à rechercher un équilibre dans les alliances dont la valeur est mesurée avec une relative objectivité. Mais l'image que l'on se fait de l'adversaire conditionne l'appréciation de sa propre puissance.

Parmi les différentes études qui encadrent ce dossier principal, nous retiendrons celle que le général Jacques Humbert consacre à l'offensive manquée de décembre 1914 en Artois. Une offensive dont ni les mémoires de Joffre ni celles de Foch ne font mention. Elle fut pourtant annoncée par un ordre général de Joffre N° 32 destiné à être porté à la connaissance de toutes les troupes (mais pas à la presse ni au public). Si cette tentative, relève le général Humbert, s'est soldée par un échec complet, elle a fourni du moins les éléments de réflexion et de calcul indispensables à la préparation rationnelle des grandes offensives de 1915, et en premier lieu celle de mai, en Artois de nouveau. En décembre, selon l'instruction du général Maud'huy chargé de l'opération, il s'agissait, profitant d'une relative faiblesse des Allemands, de briser leur ligne dans la région de Souchez et, au sud, de s'emparer des hauteurs dominant Givenchy et Vimy et d'exploiter les résultats. L'opération est fixée aux 18-20 décembre. Mais différents atermoiements, notes, directives et entretiens créèrent la perplexité et ôtèrent à l'action l'élan qui aurait permis sa réussite.